



*Société anonyme au capital de 56.620.000 de dirhams  
Entreprise régie par la loi 99-17 portant code des assurances  
Siège social : 225, Boulevard d'Anfa – Casablanca  
R.C. CASABLANCA 298.775 – IF 14491815 – ICE 000083396000066*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de COFACE MAROC S.A., société anonyme à conseil d'administration, au capital de 56.620.000,00 dirhams, dont le siège est au 225, Boulevard d'Anfa – Casablanca, s'est tenue le 29 juin 2022 par visioconférence, sous la présidence de Mme Cécile Chaput ép. Paillard, présidente du conseil d'administration, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2021, faisant ressortir une perte nette de (3.858.118,45) dirhams, et a décidé l'affectation du résultat dudit exercice au compte «report à nouveau».

L'Assemblée Générale, a approuvé, ainsi, le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 et 57 de la loi n° 95-17.

Les états de synthèses certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement dans le journal « Finance News » du 31 Mars 2022 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucune modification.

*La présidente du Conseil d'administration*